

Confédération Française des Retraités



VEILLE PARLEMENTAIRE « SÉNAT »



Compte rendu hebdomadaire N°23bis-2025 « Spécial Rapport du COR 2025 »

Destinataires : Voir liste de distribution (e-mails)

NATURE/ORIGINE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	INSTANCE CONCERNÉE			(*)	COMMENTAIRES/PROPOSITIONS
		A.N.	SÉNAT	AUT.		
Article de presse	Rapport annuel du COR 2025			X		Les informations jointes sur le rapport annuel du COR 2025 – qui sera examiné ce jeudi prochain 12 juin par les participants au « Conclave » - semblent privilégier, selon certaines sources, un nouveau recul de l'âge de départ en retraite à 66,5 ans à l'horizon 2070 ! Notre pays serait-il devenu une « industrie à fabriquer de l'irresponsabilité » ; on peut le penser dès lors que nous nous complaisons à persévérer dans l'erreur : 1 – Faut-il, pour la nième fois, répéter qu'en matière de retraite, seuls les systèmes à prestations définies sont déficitaires ! 2 – Plus généralement, en matière de protection sociale, nous constatons : 21 – <u>que pour la retraite</u> nous savons gérer un régime à cotisations définies équilibré : l'Agirc-Arrco, 22 – <u>que pour la santé</u> nous avons le RLAM – Régime Local Alsace-Moselle équilibré. Alors, la généralisation de ces deux systèmes ... c'est pour quand ? ----- La présentation du rapport apporte peu d'éléments nouveaux vs ce qui précède ; l'on peut toutefois relever que : 1 - en terme de revenu disponible – n'est-ce pas le plus important en matière de pouvoir d'achat - celui des retraités est inférieur de plus de 37 points (37,4) à celui des actifs (diapo n°27 et page 7 de la synthèse : voir documents 1 et 2 joints), 2 - une proposition nouvelle est faite par le COR quant à l'analyse globale qui pourrait intégrer l'impact sur la santé et le bien-être : pénibilité ? (diapo n°47). Au-delà, toujours rien donc dans l'analyse sur ce qui a été précisé en 1 et 21 ci-avant !!! Les conclusions du « Conclave » attendues pour le 17 juin prochain (diffusion d'un document commun) seront à suivre avec attention avant l'avis annuel du Comité de Suivi des Retraites – CSR – dont la publication doit intervenir pour le 15 juillet prochain au plus tard.
Séance plénière du COR SUIVI	Présentation rapport 2025 le 12 juin			X		

Émetteur : Roger BARROT

(*) Importance signalée : HAUTE MOYENNE FAIBLE

12 juin 2025